

## Autriche - Randonnées au Tyrol

Hébergement en hôtel 3\*\*\*

du 1er au 5 juillet 2024 - 5 jours / 4 nuits

A partir de 599 € / personne

Base 40 personnes



### LES POINTS FORTS :

Un seul lieu de séjour

Guide de montagnes

3 randonnées 2h30 - 04h et 05h00 dénivelé de 250 à 500 mètres - difficulté moyenne - endurance requise

### J1 : VOTRE VILLE / TYROL

Rendez-vous des participants et départ tôt le matin en direction de Nice et la frontière italienne. Après un bref arrêt de détente, poursuite du voyage vers Vintimille. Déjeuner libre sur l'auto-route aux environs de Stradella. Après le repas, nous longeons, Brescia, Trento, Bolzano puis la frontière autrichienne. Nous passons Innsbruck pour rejoindre notre petit village tyrolien. Installation dans les chambres. Dîner et nuit.

### J2 : RANDONNEE BIRGITZÖPFLHAUS

**Difficulté : moyenne / Durée prévue : 05h de randonnée / Dénivelé : 250m**

Petit-déjeuner. Sous la conduite de votre guide, départ pour une randonnée en journée vers Axamer Lizum. Arrivée dans le domaine de Kalkkögel, région très étendue et domaine protégé depuis 1983. La randonnée se poursuit ensuite vers le Birgitzköpflhaus, situé à 2098 mètres d'altitude. Déjeuner dans un refuge. Après-midi, reprise de la marche et début de descente en direction de l'alpage de Birgitz, situé à 850 mètres d'altitude dans un domaine exceptionnel. Retour en autocar à votre hôtel. Dîner et nuit. (Possibilité de soirée tyrolienne avec boisson - réservation et règlement sur place).

### J3 : RANDONNEE RINNER ALM / INNSBRUCK

**Difficulté : moyenne / Durée prévue : 02h30 de randonnée / Dénivelé : 450m**

Petit-déjeuner et matinée consacrée à une randonnée vers l'alpage de Rinner Alm. Sous la conduite de votre guide de montagne, vous traverserez des paysages naturels fascinants, et aurez une superbe vue sur le parc du Karwendel, le plus vaste du Tyrol. Retour à l'hôtel pour le déjeuner. Après-midi libre pour profiter d'un moment de détente à Innsbruck. En fin de journée, départ en autocar pour Götzens. **Dîner dans le refuge sous le signe de la musique et de la convivialité.** Puis **promenade aux flambeaux** à travers les champs. Retour à l'hôtel et nuit.

### JOUR 4 : RANDONNEE ALPAGE ARZLER AM

**Difficulté : moyenne endurance requise / Durée prévue : 04h de randonnée / Dénivelé : 500m**

Petit déjeuner. Départ avec votre guide pour la dernière journée de randonnée jusqu'à Rum. Montée vers le refuge Arzel Alm, situé à 1067 mètres d'altitude et découverte **d'une vue magnifique sur la vallée de l'Inn**. La découverte de cette vallée est un passage obligé. La plupart des joyaux culturels du Tyrol traditionnel se trouvent tout au long de la vallée. Déjeuner dans un alpage. Poursuite le long des sentiers forestiers jusqu'au Hungerburg. **Ascension en télécabine sur les hauteurs du Seegrube**, à 1905 mètres d'altitude. Ici, vous découvrirez un superbe panorama sur la vallée de l'Inntal et les sommets de la vallée du Zillertal. En fin d'excursion, retour à Hungerburg en télécabine puis **embarquement à bord du funiculaire qui vous conduira dans le centre d'Innsbruck**. Retour à votre hôtel. Dîner et nuit.

### J5 : TRAJET RETOUR TYROL / VOTRE VILLE

Petit-déjeuner et départ de cette magnifique région pour rejoindre l'Italie. Déjeuner libre. L'après-midi, poursuite du voyage, par l'autoroute, pour arriver vers votre lieu de prise en charge en début de soirée.

**FORMALITES :** Les randonnées proposées sont toutes de difficulté « moyenne » et s'adressent à des marcheurs confirmés. Elles requièrent une bonne condition physique. Elles s'effectuent avec un équipement à fournir par vos soins : chaussures de marches avec semelles adhésives, sac à dos, vêtements chauds...

En fonction du niveau du groupe et des conditions météorologiques, les guides se réservent le droit d'adapter les parcours lors des randonnées.

Ce séjour est à déconseiller aux personnes ayant des difficultés à se déplacer

Nous vous informons que la restauration le midi lors des randonnées s'effectuera en formule deux plats.

### NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar de grand tourisme  
L'hébergement en chambre double en hôtel 3\*\*\*  
La pension complète  
Les excursions et visites mentionnées au programme  
La présence d'un guide de montagne lors des randonnées  
Les deux journées de randonnées  
La ½ journée de randonnée  
La promenade aux flambeaux  
Les ascensions en télécabine / funiculaire  
**L'assistance / rapatriement**  
**L'assurance annulation (offerte)**  
**L'assurance « Protection Sanitaire » (offerte)**

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 90 €  
Les déjeuners libres en cours de route des jours 1 et 5  
Les boissons  
Toutes prestations non mentionnées  
Les pourboires et dépenses personnelles

En partenariat avec

Voyages  
SABARDU

**es13**  
L'EXPERT DES LOISIRS  
pour les jeunes de + de 55 ans

NOS DESTINATIONS AUTOCAR

## **CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION**

### **Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME**

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous voyages en autocar comportant au moins une nuit :

**30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation**

**25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours**

**50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours**

**75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours**

**90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ**

**100 % du montant du voyage le jour du départ**

**En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.**

**Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation. En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.**

### **ASSURANCE ANNULATION**

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

### **PRINCIPALES EXCLUSIONS**

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

## CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des services de notre assureur **MUTUAIDE** en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées avant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,

Les frais engagés par l'Assuré sans l'accord préalable de l'Assisteur ;

Les frais engagés par l'Assuré lors d'un séjour effectué contre avis médical ;

etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

## ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de l'**Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur MUTUAIDE couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .